

Réf: Dossier N° 153136

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE PRO-ALU »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX
BOULEVARD LATRILLE NON LOIN DE SOCOCE FACE DE CORIS
BANK ALIGNEMENT BOULANGERIE ROI DU PAIN, Lot 2, Ilot 193

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/09/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 10 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE PRO-ALU »

Objet : -MENUISERIE ALUMINIUM
-VITRERIE
-GRILLES EXTENSIBLE
-COMMERCE GENERAL
- DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX
BOULEVARD LATRILLE NON LOIN DE SOCOCE FACE DE CORIS
BANK ALIGNEMENT BOULANGERIE ROI DU PAIN, Lot 2, Ilot 193

Dirigeant(s) : M KONE ISMAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09951 du 27/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°57201/GTCA/RC/2022 du 27/10/2022

